

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2006

Secrétaire de séance : Mme Christiane LEMAIRE

Absents : Léon BEHAREL (excusé ayant donné pouvoir à Germain TANIÈRE) - Catherine CRETON (excusée ayant donné pouvoir à Jean-Charles CANNARD) - Benoît CHARTIER (excusé ayant donné pouvoir à Christiane LEMAIRE) - Catherine GOSSELIN - Gil DECOUTTÈRE (excusé ayant donné pouvoir à Pierre DEHUS).

**ADOpte et SIGNE** le procès-verbal de la précédente réunion qui n'appelle pas d'observation.

**CHARGE** Me PELOILLE d'établir l'acte concernant l'échange de terrain entre M. MONTAZ et la Commune

**SOLLICITE** le Conseil Régional pour une subvention dans le cadre des contrats régionaux relatif au Pôle Enfance Petite Enfance.

**EMET** un avis favorable à l'adhésion de la commune de TOUQUIN au SIANE

**FIXE** les droits de place à 0,70 € le mètre linéaire à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2006

**AUTORISE** le Maire à signer la Convention avec le Conseil Général pour la remise en gestion des plantations routières des sections d'approche d'agglomération limitées à 70 km/h RD 204 Nord-ouest

**DONNE** son accord pour la réalisation d'une sente avec éclairage public pour faciliter l'accès des piétons aux magasins de la Zone Industrielle du Pré Ancel

**EST INFORMÉ** de l'avancée du dossier de l'aménagement du Carrefour Joliot Curie

**ACCEPTE** le transfert à la commune de l'actif net de « La Maison de Rebais » selon l'article R 314-97 du Code de l'Administration Sociale et des Familles à charge pour la commune d'assurer les dépenses pendantes

**EST INFORMÉ** de la création d'une nouvelle association SOS Drogue Alcool Tabac, à l'initiative de M. Frédéric DEVAUSSUZENET.